

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 93 (1948)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Quelques notes sur la guerre future  
**Autor:** Montfort  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-342376>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

---

Pour la Suisse :  
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—  
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Étranger :  
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—  
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro : fr. 1.50.

RÉDACTION : Colonel-brigadier Roger Masson.

ADMINISTRATION : Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

---

## Quelques notes sur la guerre future

---

*Le pire dérèglement de l'esprit est  
de voir les choses, non comme elles sont,  
mais comme on voudrait qu'elles soient.*

BOSSUET.

### RÉFLEXIONS COMPLÉMENTAIRES

A lire et à entendre ce qui se dit à propos de notre défense nationale dans une guerre future, il semble indiqué de revenir sur quelques réalités qui sont bien souvent oubliées, au risque d'être accusé d'avoir mis la charrue devant les bœufs.

La qualité de notre troupe, de son instruction, de son moral, de son matériel joue évidemment un rôle important dans l'établissement de nos possibilités.

Il en est de même de notre terrain.

Mais enfin ces facteurs ne sont pas les seuls dans l'appréciation de la situation. Il faut encore tenir compte de l'ennemi, du *rapport des forces en présence*, des effectifs et des moyens des deux partis !

Notre adversaire éventuel ne pourrait pas engager sur terre des moyens illimités, parce qu'à un moment donné le terrain en serait saturé, mais il n'en est pas de même dans l'air, où il y a de la place !

C'est dire que nous ne pourrions jamais obtenir la supériorité aérienne, la maîtrise de l'air, même si nous consacrons des sommes folles à notre aviation et si nous lui attribuons des effectifs importants ; ce qui ne se ferait, du reste, qu'au détriment des moyens terrestres.

Cela établi, il est même inutile de chercher quel rôle jouerait notre aviation dans une invasion de notre pays. Il suffit que nous sachions que l'« autre » aura la supériorité aérienne et une supériorité aérienne écrasante sur nous. Ce qui ne veut pas dire que notre aviation ne sert à rien et qu'il faut la supprimer. Elle nous est indispensable pour la police de notre ciel en cas de « service actif » et pour l'instruction de nos troupes en temps de paix. En temps de guerre, sa présence obligera quand même notre adversaire à prendre certaines mesures de prudence qui diminueront certainement son action, initialement du moins. Il ne se conduira pas à notre égard, c'est évident, comme il le ferait s'il savait que nous n'avons pas du tout d'aviation.

Mais quoi que nous fassions, notre adversaire aura la maîtrise de l'air et nous ne nous retrouverons jamais dans la situation où nous aurions été en 1914, si notre pays avait été envahi.

Or, il semble que beaucoup ne se rendent pas compte de l'handicap que représente pour nous cette infériorité.

Il n'y a qu'à lire ce qu'on a écrit à propos du maintien de notre cavalerie. On disait que les Russes avaient employé des grandes unités de cavalerie, avec succès, en 1944-45, et que le général de Lattre n'aurait pu effectuer sa manœuvre de la Forêt Noire sans ses spahis. Comparaison n'est pas raison : les Russes et la 1<sup>re</sup> Armée française avaient tous deux la supériorité de l'air.

On parle aussi de l'emploi des chemins de fer, des ravitaillements et des évacuations pendant la dernière guerre et, là encore, les exemples donnés n'ont, en général, aucune valeur.

Il est en effet très délicat de vouloir tirer des enseignements des récentes campagnes et de les appliquer à notre cas particulier, sauf dans le domaine des petites unités. Il n'y a guère,

semble-t-il, que les opérations des Allemands dans les Apennins qui soient intéressantes à ce point de vue, car, à ce moment-là, l'Axe n'avait plus la suprématie de l'air et il se trouvait dans la même situation que nous : supériorité écrasante de l'adversaire dans tous les domaines et surtout au point de vue aviation.

Il est également impossible de vouloir tirer des déductions de ce qui se fait aujourd'hui dans les armées étrangères. « Vérité en deçà, erreur au delà. »<sup>1</sup>

Quelle influence aura cette « infériorité de l'air » sur notre stratégie et sur notre tactique ? Elle diminuera notablement nos possibilités de mouvement. Peu sensible pour des mouvements de faible amplitude et pour les petites unités, soit dans le domaine de la petite tactique, la supériorité aérienne de l'ennemi ira jusqu'à empêcher les déplacements importants, au point de vue amplitude et effectifs, c'est-à-dire jusqu'à interdire toute mobilité stratégique<sup>2</sup>, toute concentration, tous transports de mobilisation.

Sur ces derniers points particuliers, il semble utile de nous expliquer.

En 1914 et en 1939, nous avons eu le temps d'effectuer mobilisation et concentration ; et pour cause : nous n'avons pas eu la guerre !

Dans la plupart de nos thèmes actuels, il en est de même, bien que nous supposions que guerre s'ensuive.

Il est permis de craindre qu'un conflit futur ne nous place dans une situation moins facile et que les hostilités ne nous surprennent en pleine mobilisation.

Dire que mobiliser à temps est pour nous une question de vie ou de mort ne résout pas le problème, mais l'élimine.

Baser notre organisation et notre doctrine sur un aléa : la

<sup>1</sup> Un seul exemple : le beau temps est favorable et même nécessaire à une opération offensive étrangère ; pour nous c'est le mauvais temps qui facilite nos petites opérations offensives, puisque à ce moment-là aviation et artillerie ennemies voient leur activité réduite ou supprimée.

<sup>2</sup> On a objecté à notre « esquisse » de la R.M.S. de septembre 1947, qu'il était douteux que l'Armée mobile (3 Div. mot.) puisse se déplacer, tout au moins en temps utile. Qu'en serait-il alors de nos douze unités d'armée actuelles non motorisées ?

chance que nous aurons peut-être de mobiliser à temps et de concentrer avant l'ouverture des hostilités, nous paraît éminemment dangereux. Reste à savoir du reste si une concentration, si la mise *en ligne* de l'armée, est indiquée en 1948.

En admettant même que la guerre future ne se déroule pas comme nous l'avons supposée, qu'elle présente les caractéristiques des dernières campagnes de 1939/45, que les opérations aéroportées ne soient pas généralisées, la concentration de *notre* armée, dans le dessein de livrer une bataille toutes forces réunies, est-elle nécessaire ? Est-elle utile ? Est-elle possible ?

Partant de l'idée, admise en général, qu'une conduite offensive de la guerre nous est interdite, quatre procédés s'offrent à notre armée pour assurer la défense du pays :

- la bataille rangée, toutes forces réunies sur une position d'armée qui barre la route à l'envahisseur ;
- l'occupation d'un réduit national ;
- la guerre de partisans ;
- la solution proposée dans les R.M.S. de septembre 1947 et de mars 1948, qu'on pourrait appeler une extension de l'ordre profond, une défensive en surface ou la défense sur zone.

Si le premier procédé applique la règle classique de la concentration des forces, qui a de tout temps fait ses preuves, nul ne l'ignore, il présente cependant *pour nous* les inconvénients majeurs suivants :

D'un coup de dés nous jouons le sort du pays.

Faute de moyens, il nous est impossible d'occuper une position d'armée en donnant à la fois à nos unités d'armée jointives un secteur raisonnable et un échelonnement en profondeur suffisant.

La possibilité de concentrer nos forces est aléatoire et, une fois concentrées, elles offriront un but relativement compact à l'aviation et aux armes d'action lointaine, sans parler de l'arme atomique.

La faible mobilité de notre armée, et notre manque d'aviation, ne nous permettent pas de manœuvrer, en temps utile, en présence d'un adversaire motorisé disposant d'une puissante aviation ; l'ensemble de nos forces, obligé d'abandonner l'initiative des opérations à l'adversaire, sera acculé rapidement à une situation sans issue.

L'occupation d'un réduit national est une solution qui correspond à la situation particulière dans laquelle nous nous sommes trouvés en 1940, au moment où notre pays risquait d'être attaqué sur ses quatre frontières à la fois. Le réduit permet certainement de durer plus longtemps que la bataille rangée, d'autant plus qu'il est choisi dans les Alpes, terrain éminemment favorable à *notre* défense, et dans lequel aviation, armes lointaines et atomiques auraient un effet limité. Mais encore faut-il pouvoir concentrer et occuper à temps les positions avant les hostilités.

Il n'est pas possible non plus de changer ensuite de dispositif stratégique, car il ne saurait être question, en 1948, de sortir du réduit, avec des unités en majorité à pied et hippomobiles, sans avoir la supériorité de l'air.

Enfin, il convient de ne pas oublier que cette solution abandonne, presque sans combattre, une grande partie du pays, celle qui contient les localités et les ressources les plus importantes, ce qui n'est pas sans présenter de gros désavantages du double point de vue moral et militaire.

Au point de vue moral, un grand nombre de nos soldats voient leurs foyers livrés sans défense à l'envahisseur, ce qui est démoralisant à l'extrême. Au point de vue purement militaire, nos principales ressources sont laissées à l'ennemi et le passage à travers le plateau lui est quasi livré. Il ne désire peut-être pas autre chose ! Ce sont là des inconvénients sérieux du réduit alpin.

Quant à vouloir faire une guerre de partisans *avec l'ensemble de nos forces*, personne de raisonnable n'y a jamais songé. Comme le dit le major Verrey dans son intéressante

étude de la R.M.S. de février et mars 1948 : « La guérilla est un mode de combat qui ne met localement en ligne qu'un nombre relativement limité de combattants ». Elle « s'intègre parfois dans le cadre plus vaste des grandes batailles », elle entre dans le cadre de la conduite générale de la lutte et devient un des procédés de cette lutte, mais elle ne peut devenir le seul procédé de combat qu'une fois que l'armée proprement dite a cessé d'exister.

La « guerre de chasse », telle qu'elle est prévue dans nos règlements<sup>1</sup>, aurait un rôle important à jouer, chez nous. Tout est à faire dans ce domaine, car nous ne croyons pas que des préparatifs réels aient été effectués dans notre armée, exception faite pour une de nos brigades frontière. On en parle et c'est tout ! Il faut le reconnaître.

La défense sur zone ne sacrifie pas stratégiquement — c'est entendu — au principe de la concentration des forces. Mais le dispositif proposé est réalisable sans exiger de nos troupes des mouvements de grande amplitude et toutes les mises en place (R.M.S. septembre 1947) peuvent s'effectuer sans l'aide des chemins de fer, avec de grandes chances de succès. Il s'oppose aussi bien à une invasion terrestre qu'à une invasion aéroportée, car il barre toutes les voies d'invasion et les communications principales. Par son échelonnement en profondeur, ce dispositif rend impossible un enveloppement stratégique. Dans un délai très court, il permet de faire face à n'importe quelle situation.

Chaque groupement, chaque centre de résistance coopérant à la défense du groupement voisin, l'initiative des opérations peut être reprise localement avec une certaine facilité.

Les mouvements à effectuer pour cela restent dans le cadre de nos possibilités et la motorisation d'une réserve mobile par groupement facilite ces mouvements, tout en restant dans le cadre de nos moyens financiers. Les opérations aux-

<sup>1</sup> S.C. art. 3 ; Règl. Inf. I, 1942, art. 229-235.

quelles visent ces mouvements, contre-attaques, coups de main, contre-préparations<sup>1</sup>, « sorties », sont aussi dans nos cordes, au point de vue armement, appuis de feu. Pour vaincre, il faut avoir la supériorité du feu. Nous pouvons l'obtenir sur un front réduit, par surprise et pour un temps limité.

Enfin l'Armée mobile de trois divisions entièrement motorisées, véritable réserve d'armée, nous permet mieux qu'actuellement de reprendre momentanément et stratégiquement l'initiative des opérations. Car, une fois de plus, il paraît difficile à ceux qui prétendent jongler avec nos divisions actuelles, à base d'infanterie « à pied » et dotées de trains hippomobiles, de soutenir l'opinion que le déplacement des trois divisions entièrement motorisées que nous proposons est aléatoire.

En une nuit ces trois divisions pourraient être déplacées d'un bout à l'autre du pays.

Les opérations contre la Suisse ne doivent pas être rentables pour un envahisseur, dit-on souvent non sans raison. Quel est donc le procédé qui nous permettra de *durer* le plus longtemps, de faire le plus de mal possible à notre ennemi, d'augmenter en puissance la considération dont nous jouirons à l'étranger<sup>2</sup>, et peut-être d'attendre le secours d'un allié ? Ce n'est ni la bataille rangée, toutes forces réunies, ni surtout la guérilla seule ; c'est peut-être l'occupation d'un réduit, mais en tout cas la défensive sur zone disposant de réserves, locales et générales, très mobiles. C'est la résistance *organisée* dès le poteau frontière et étendue à l'ensemble du territoire.

<sup>1</sup> Les artilleurs connaissent les tirs de contre-préparation sur les bases de départ de l'attaque ennemie.

Quel résultat donneraient ces tirs s'ils étaient exploités par des opérations d'infanterie, même si elles n'étaient exécutées qu'avec des effectifs réduits ! Il convient de réfléchir à ces questions et de nous préparer à déclencher, *devant* notre front, de petites opérations offensives qui auront le caractère de coups de main ou de « sorties », montées s'il le faut, avec de l'infanterie seule.

<sup>2</sup> La considération, en tout cas militaire, dont jouit un pays après une guerre malheureuse dépend de la durée de sa résistance. En 1940, le Danemark n'a pas résisté ; la Hollande a résisté 5 jours, la Belgique 18 jours, la Finlande 104 jours. Le réduit — et c'était sa principale raison, sa justification et sa vertu dominante — nous aurait permis vraisemblablement de résister au moins trois mois, avec des forces constituées.



Les aphorismes sonores, travestis en sagesse des nations, font plus de mal que de bien à notre défense nationale. Gardons le sens de nos possibilités, serrons la réalité de près en ne permettant pas à nos désirs de nous égarer. Ne nous en laissons pas imposer par la règle du jeu qui n'est plus dans nos cordes. Il faut savoir jouer « offside ».

« La tactique doit être inventive » dit notre bon vieux S. C. dans son introduction. La stratégie doit l'être également.

Abandonner les grandes opérations, la bataille rangée sur le Plateau, c'est évidemment demander au haut commandement de faire abnégation et de renoncer à vouloir jouer les premiers rôles.

Colonel-divisionnaire MONTFORT.

11. 6. 48.

---